



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 29 avril 2026 à 19 h 00 à Levet
Salle polyvalente – Impasse des violettes**

La présidente,
Maryse JACQUIN-SALOMON

Ordre du jour

- Approbation du règlement budgétaire et financier
- Nomenclature budgétaire et comptable M57 : Mise en place de la fongibilité des crédits
- Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 du budget général, des budgets annexes de l'assainissement collectif en DSP et Ordures Ménagères

- Budget annexe « ordures ménagères » :
 - ✓ Affectation du résultat 2025
 - ✓ Vote d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement du budget général
 - ✓ Vote du budget primitif 2026

- Budget annexe « assainissement collectif en DSP » :
 - ✓ Affectation du résultat 2025
 - ✓ Vote du budget primitif 2026

- Budget général :
 - ✓ Affectation du résultat 2025
 - ✓ Vote des taux des taxes locales 2026
 - ✓ Vote du budget primitif 2026

- Aménagement du siège social de la communauté de communes : lot n°5 « ravalement » - relance de la consultation d'entreprises
- Indemnités de fonction des Vice-Présidents(es)
- Délégation de pouvoirs à la présidente en matière de :
 - ✓ Marchés publics
 - ✓ Assurances - conventions dans le domaine des échanges de données et de la propriété intellectuelle et du patrimoine/foncier
 - ✓ Personnel
 - ✓ Justice

- Délégation à la présidente pour l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers
- Délégation à la présidente pour l'acceptation des dons et legs
- Délégation à la présidente de l'exercice du Droit de Prémption Urbain
- Création d'une Conférence des Maires
- Création d'une commission consultative MAPA
- Constitution et composition des commissions thématiques intercommunales

Questions diverses

Châteauneuf-sur-Cher, le 23 avril 2026